

BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE TVA

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

SOMMAIRE

Pages

I. PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE	1
II. LES RESULTATS	1
III. LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2
• Dotations et participations de l'État	2
• Participations et subventions diverses	3
• Fiscalité Directe Locale	4
• Taxe Professionnelle – Compensation et Réforme	4
• Autres Impôts et Taxes	5
• Produits de Gestion Courante	5
• Casino	7
• Produits Financiers	7
• Produits Exceptionnels	7
IV. LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	8
• Charges à caractère général	8
• Charges de personnel	10
• Subventions aux associations	11
• Autres contributions	11
• Charges Financières	11
• Charges Exceptionnelles	11
V. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	12
• Subventions d'Equipement	12
• Recours à emprunt	13
• Cessions des Immobilisations	13
• Fonds de compensation de la TVA	13
• Autres recettes d'investissement	13
• Opérations pour compte de tiers	14
• Amortissement des immobilisations	14
• Affectation du résultat	14
• Opérations patrimoniales	14
VI. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15
• Remboursement de la dette et cautions	15
• Immobilisations financières	15
• Subventions d'équipement versées	16
VII. LES DEPENSES D'EQUIPEMENT	17
VIII. L'ENDETTEMENT	18
IX. LES INDICATEURS	19

PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Les dispositions réglementaires en cours prévoient qu’au plus tard au titre de l'exercice 2026, un Compte Financier Unique (CFU) doit être adopté par les collectivités territoriales.

La Ville a opté pour la présentation d’un CFU à compter de l'exercice 2025.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion. Il agglomère dans un seul support l'exécution du budget de l'exercice (Compte de résultats) et les informations patrimoniales (Bilan).

II - LES RESULTATS 2025

FONCTIONNEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	TOTAUX
Recettes réalisées	41 924 013,74	497 411,65	42 421 425,39
Dépenses réalisées	35 241 472,14	504 085,12	35 745 557,26
RÉSULTAT 2025	6 682 541,60	-6 673,47	6 675 868,13
Résultats cumulés fin 2024	1 422 517,12	38 487,28	1 461 004,40
RESULTAT FONCTIONNEMENT CUMULE	8 105 058,72	31 813,81	8 136 872,53
Solde des reports 2025 (R-D)	-263 284,29	0,00	-263 284,29
RESULTAT DISPONIBLE POUR AFFECTATION	7 841 774,43	31 813,81	7 873 588,24
INVESTISSEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	TOTAUX
Recettes réalisées	27 084 904,70	232 639,03	27 317 543,73
Dépenses réalisées	26 300 554,86	187 672,05	26 488 226,91
RÉSULTAT 2025	784 349,84	44 966,98	829 316,82
Résultats cumulés fin 2024	-7 358 836,42	477 256,53	-6 881 579,89
RESULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	-6 574 486,58	522 223,51	-6 052 263,07
Solde des reports 2025 (R-D)	-1 145 855,09	-90 841,97	-1 236 697,06
EXCEDENT DE FINANCEMENT		431 381,54	
BESOIN DE FINANCEMENT PAR AFFECTATION DU RESULTAT	-7 720 341,67		
RESULTAT DISPONIBLE APRES AFFECTATION	121 432,76	31 813,81	

PRODUCTION DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalizations
Dotations et Participations (Etat)	8 825 370 €	8 826 499 €	100,01%	1 129 €
Dotations et participations (divers)	1 988 375 €	2 146 180 €	107,94%	157 805 €
Fiscalité directe locale	19 270 000 €	19 233 209 €	99,81%	-36 791 €
TP (compensation, réforme) et FPIC	2 714 000 €	2 707 060 €	99,74%	-6 940 €
Autres impôts et taxes	2 451 540 €	2 560 906 €	104,46%	109 366 €
Casino	160 000 €	144 949 €	90,59%	-15 051 €
Produits de gestion courante	5 691 134 €	5 791 474 €	101,76%	100 340 €
Produits financiers		813 €	-	813 €
Produits exceptionnels	60 960 €	68 274 €	112,00%	7 314 €
RECETTES REELLES	41 161 379 €	41 479 366 €	100,77%	317 987 €
Transferts entre budgets	157 730 €	115 800 €	73,42%	-41 930 €
Amortissement des subventions perçues	18 200 €	16 457 €	90,42%	-1 743 €
Travaux en régie	300 000 €	300 000 €	100,00%	0 €
RECETTES D'ORDRE	475 930 €	432 257 €	90,82%	-43 673 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ETAT

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 4 897 433 €
- Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 2 220 614 €
- Dotation Nationale de Péréquation (DNP) 687 527 €
- Compensations exonérations fiscales 899 727 €
- Autres dotations 121 198 €

Evolution 2024 / 2025 = + 191 462 €

	EVOLUTION 2020-2025					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DGF	4 940 869 €	4 930 403 €	4 920 480 €	4 883 529 €	4 898 619 €	4 897 433 €
DSU	1 844 665 €	1 906 302 €	1 967 323 €	2 025 044 €	2 121 707 €	2 220 614 €
DNP	746 604 €	706 024 €	695 602 €	661 174 €	668 363 €	687 527 €
Compensation Exo.	1 035 506 €	665 471 €	753 522 €	815 418 €	816 854 €	899 727 €
Autres dotations	81 416 €	82 920 €	138 449 €	153 247 €	129 494 €	121 198 €
TOTAUX	8 649 060 €	8 291 120 €	8 475 376 €	8 538 412 €	8 635 037 €	8 826 499 €

FOCUS AUTRES DOTATIONS :

	AUTRES DOTATIONS					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dotation spéciale instituteurs	2 808 €	2 808 €	2 808 €	2 808 €	0 €	0 €
Compensation perte taxe additionnelle droits de mutation	2 245 €	2 859 €	3 462 €	2 827 €	4 199 €	3 503 €
Dotation de recensement	5 303 €	0 €	5 122 €	5 215 €	5 265 €	5 461 €
Dotation titres sécurisés	24 260 €	24 260 €	33 260 €	48 500 €	69 808 €	67 223 €
FCTVA / Dépenses entretien batiments et voirie	46 800 €	52 993 €	93 797 €	93 897 €	50 222 €	45 012 €
TOTAUX	81 416 €	82 920 €	138 449 €	153 247 €	129 494 €	121 198 €

ACTIONS DIVERSES

- CAF et MSA Contrat Territoire Global
- CAF et MSA Prestation de service (petite enfance, ALSH, école d'art, EMS..)
- Etat prise en charge des frais d'organisation des scrutins
- Autres financeurs sur actions spécifiques

Evolution 2024 / 2025 = + 75 120 €

	2024 Réalisé	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% réalisation 2025	Evolution Réalizations 2024/2025
Enfance et parentalité	1 308 497 €	1 344 135 €	1 433 969 €	106,68%	125 472 €
Jeunesse (ALSH, temps périscolaires, ludothèque, CEJ)	343 805 €	412 320 €	474 220 €	115,01%	130 415 €
Education (PEDT et divers)	36 387 €	20 240 €	21 808 €	107,75%	-14 579 €
Social	9 835 €	4 780 €	7 171 €	150,02%	-2 664 €
Sports	16 024 €	0 €	0 €		-16 024 €
Administration de la collectivité, culture et animation	356 511 €	206 900 €	209 012 €	101,02%	-147 499 €
TOTAUX	2 071 060 €	1 988 375 €	2 146 180 €	107,94%	75 120 €

Enfance et Jeunesse : Financements liés à l'activité dans les structures d'accueil du jeune enfant, dans les accueils périscolaires et ALSH.

Education : Financements des actions retenues au Contrat de Ville, participation à l'accueil des élèves lors des journées de grève des enseignants, participation des communes pour les enfants accueillis en classe ULIS.

Social : Financement pour la mise en œuvre des actions réalisées dans le cadre du label « Ville amie des Aînés ».

Sports : Le Fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération, mis en place en 2024 en soutien des communes disposant d'équipements sportifs accueillant des collégiens et des lycéens, n'a pas été reconduit en 2025.

Administration de la collectivité, culture et animation : Ci-dessous, les principales actions ayant donné lieu à financement en 2025 et présentant un différentiel avec les montants perçus en 2024.

Actions	Différentiel 2024/2025
Action lutte contre déchets abandonnés	-84 621 €
Partenariat programmation effervescence	4 500 €
Château : Financement poste de médiateur	-30 000 €
Château - VAH : Subventions expositions et animations	-21 350 €
Organisation des scrutins électoraux	-7 879 €
Subventions et remboursements divers	-3 135 €
Aide à insertion des agents en situation de handicap (adaptation de postes de travail)	-5 015 €

Produit fiscal	2024	2025	Ecart 2024/2025
Taxe Habitation résidences secondaires	594 379 €	402 281 €	-192 098 €
Taxe habitation logements vacants	312 998 €	171 859 €	-141 139 €
Taxe habitation - Coefficient correcteur	31 390 €	31 967 €	577 €
Taxes Foncières sur Propriétés Bâties	17 946 978 €	18 263 318 €	316 340 €
Taxes Foncières sur Propriétés Non Bâties	312 081 €	287 453 €	-24 628 €
Taxes sur friches commerciales	13 256 €	7 339 €	-5 917 €
Contributions directes - Rôles complémentaires	73 198 €	68 992 €	-4 206 €
Taxe sur Terrains rendus constructibles	8 186 €	0 €	-8 186 €
	19 292 466 €	19 233 209 €	-59 257 €

Ci-dessous, une présentation des bases fiscales et leur évolution. Le taux de revalorisation forfaitaire pour 2025 a été de 1,68% pour les locaux d'habitation et industriels. Pour les locaux commerciaux, leurs valeurs locatives ont été révisées en 2019 et sont mises à jour de manière permanente en fonction des déclarations de loyers faites par les propriétaires.

Bases fiscales	2024	2025	Ecart 2024/2025	% Variation
Taxe Habitation résidences secondaires	3 373 627 €	2 283 095 €	-1 090 532 €	-32,33%
Taxe habitation logements vacants	1 776 379 €	975 365 €	-801 014 €	-45,09%
Taxes Foncières sur Propriétés Bâties	38 415 732 €	39 115 067 €	699 335 €	1,82%
Taxes Foncières sur Propriétés Non Bâties	634 828 €	584 730 €	-50 098 €	-7,89%
	44 200 566 €	42 958 257 €	-1 242 309 €	

L'évolution négative des bases de taxe d'habitation pour les logements vacants est à pondérer car la mise en place par les services fiscaux d'un portail de télé-déclaration de l'usage des locaux d'habitation (Gérer mes biens immobiliers) a été mal appréhendé par les propriétaires. Ainsi de nombreux avis d'imposition à la Taxe d'Habitation 2024 ont fait l'objet de dégrèvements. Les bases 2025 tiennent compte des dégrèvements accordés.

TAXE PROFESSIONNELLE – COMPENSATION ET REFORME

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025
Attrib compensation	2 293 476 €	2 283 476 €	2 283 476 €	2 283 476 €	2 283 476 €	2 283 476 €	0 €
FNGIR	104 166 €	104 166 €	104 166 €	104 166 €	104 166 €	104 166 €	0 €
DCRTP	23 000 €	23 000 €	23 000 €	23 000 €	8 900 €	0 €	-8 900 €
FPIC	372 359 €	372 359 €	365 756 €	350 001 €	333 617 €	319 418 €	-14 199 €

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025
Accise sur électricité	574 666 €	593 382 €	617 861 €	705 374 €	641 423 €	612 054 €	-29 369 €
Taxe add. Droits de mutation	1 113 167 €	2 049 185 €	1 442 061 €	1 160 518 €	1 055 873 €	1 085 859 €	29 986 €
Droits de stationnement	459 224 €	499 996 €	530 665 €	491 956 €	496 428 €	658 332 €	161 904 €
Taxe locale Pub. Extérieure	177 320 €	199 510 €	196 931 €	184 646 €	162 950 €	204 661 €	41 711 €

Le produit des droits de stationnement est composé, d'une part, des droits acquittés aux horodateurs et automates de paiement des parkings couverts et parc enclos, et, d'autre part, des Forfaits Post Stationnement payés.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Droits de stationnement	384 390 €	407 532 €	452 861 €	447 196 €	443 423 €	532 818 €
Forfaits Post Stationnement (FPS)	74 834 €	92 465 €	77 804 €	44 760 €	53 005 €	125 514 €
TOTAUX	459 224 €	499 996 €	530 665 €	491 956 €	496 428 €	658 332 €

PRODUITS DE GESTION COURANTE

	2024 Réalisé	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	%réalisation 2025	Evolution Réalizations 2024/2025
Revenus des immeubles, redevances et divers	1 684 640 €	1 754 694 €	1 803 947 €	102,81%	119 308 €
Occupation domaine public - Cimetières - Fourrières	616 488 €	598 900 €	645 863 €	107,84%	29 375 €
Droits des serv. Culturels / animations	1 019 996 €	1 107 700 €	1 072 318 €	96,81%	52 322 €
Droits serv. Jeunesse / sports	370 238 €	331 000 €	376 089 €	113,62%	5 851 €
Droits des services de l'enfance	377 545 €	386 000 €	408 332 €	105,79%	30 787 €
Droits des services de l'éducation	496 826 €	506 400 €	512 948 €	101,29%	16 121 €
Prestations et personnel refacturés au CCAS	294 621 €	321 860 €	282 898 €	87,89%	-11 724 €
Prestations et personnel refacturés à la Communauté d'Agglomération	202 708 €	170 490 €	183 790 €	107,80%	-18 917 €
Prestations et personnel refacturés aux autres organismes	231 388 €	228 940 €	163 925 €	71,60%	-67 463 €
Atténuations de charges	388 282 €	285 150 €	341 364 €	119,71%	-46 918 €
Neutralisation écritures comptables	0 €	0 €	0 €	-	0 €
TOTAUX	5 682 732 €	5 691 134 €	5 791 474 €	101,76%	108 743 €

et 2025 :

		2025 Ecart Prévu / Réalisé	Evolution 2024 / 2025
Revenus des immeubles, redevances et divers	Coupes de bois	-500 €	0 €
	Agences postales - Dampierre & St Hilaire	300 €	360 €
	Fluides refacturés - Vente électricité	12 068 €	-11 035 €
	Cessions CEE (certificat économie énergie)	0 €	-20 478 €
	Divers autres revenus des immeubles	4 786 €	-8 574 €
	Locations bâtiments - Associations	17 463 €	22 754 €
	Locations équipements économiques	7 007 €	37 302 €
	Location - Gendarmerie	-2 €	103 354 €
	Locations logements	17 263 €	2 430 €
	Locations bâtiments - Maisons de santé	-18 118 €	-634 €
	Location équipements divers	1 028 €	-5 110 €
	Location équipements sportifs	7 958 €	-1 060 €
Occupation domaine public - Cimetières - Fourrières	Cimetières	2 199 €	-23 €
	Domaine public	34 251 €	28 709 €
	Fourrières	10 513 €	689 €
Droits des serv. Culturels / animations	Château	-11 965 €	69 801 €
	Ecole d'art - Archives - VAH	3 099 €	2 449 €
	Rucher école	-4 513 €	789 €
	Animations diverses	-22 004 €	-20 716 €
Droits serv. Jeunesse / sports	Ecole municipale des sports	1 165 €	2 238 €
	Garderies périscolaires	12 714 €	-538 €
	Accueils de loisirs et ludothèque	31 210 €	4 151 €
Droits des services de l'enfance	Multi accueil Reine de Sicile	33 352 €	22 144 €
	Multi accueil Chauvet	-18 637 €	1 349 €
	Multi accueil Maison de l'enfance	7 849 €	8 491 €
	Halte garderie La Farandole	-232 €	-1 198 €
Droits des services de l'éducation	Restauration scolaire	9 748 €	21 232 €
	Divers	-3 200 €	-5 111 €
Prestations et personnel refacturés au CCAS	Charges générales des services communs	2 518 €	1 575 €
	Personnel affecté	-41 092 €	-10 424 €
	Divers	-388 €	-2 875 €
Prestations et personnel refacturés à la Communauté d'Agglomération	Charges générales des services communs	10 702 €	1 598 €
	Personnel affecté	966 €	-5 448 €
	Entretien flotte automobile	871 €	-350 €
	Fluides et divers	762 €	-14 717 €
Prestations et personnel refacturés aux autres organismes	Prestation droit des sols	-3 178 €	-82 271 €
	Personnel affecté	-12 399 €	-19 608 €
	Charges générales des services communs	-1 327 €	-364 €
	AMO - Cuisine centrale	-52 440 €	45 320 €
	Divers	4 329 €	-10 540 €
Atténuations de charges	Remboursements sur rémunérations	33 344 €	-50 489 €
	Avoirs sur fluides et divers	5 690 €	-19 937 €
	Paybyphone - Prestation SMS	3 486 €	3 486 €
	Pénalités marchés publics	1 650 €	-13 829 €
	Indemnités de sinistres	12 044 €	33 851 €

stres perçues pour un montant de 135 584€ se répartissent comme suit :

- Dommages aux biens et matériels : 106 034 €
- Sinistres sur voirie et signalisation : 21 790 €
- Vols, vandalismes et incivilités : 7 760 €

CASINO

	2024	2025
Bâtiment - Redevance d'occupation	120 000,00	120 000,00
Contribution au développement touristique		24 948,64
TOTAL	120 000,00	144 948,64

Le contrat de Délégation de Service Public pour l’exploitation d’activité de Casino signé entre la Ville et la SARL CASINO DE SAUMUR a été notifié le 06/08/2024. Ce contrat prévoit les sources de produits pour la Ville suivants :

- Redevance d'occupation du bâtiment
- Contribution au développement touristique
- Prélèvement sur le produit des jeux
- Reversement par l’Etat d’une quote-part de son prélèvement sur le produit des jeux
- Redevance pour frais de contrôle de la délégation

Les premiers versements au titre des prélèvements sur les produits des jeux et pour frais de contrôle interviendront en 2026 après la date d’ouverture de l’établissement.

PRODUITS FINANCIERS

	2024	2025	Evolution 2024/2025
Dividendes des parts sociales et autres produits financiers	523 €	813 €	290 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS

	2024	2025	Evolution 2024/2025
Mandats annulés sur exercices antérieurs	230 233 €	68 274 €	-161 959 €

A noter pour 2025 un dégrèvement de la Taxe Foncière pour les années 2019 à 2024 concernant le camping pour un montant de 50 415€

La Ville a perçu, en tant que propriétaire, le montant du dégrèvement accordé, le bail entre la Ville et le gestionnaire prévoyant la prise en charge de la Taxe Foncière par le gestionnaire; la Ville lui a reversé le montant du dégrèvement.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
Charges à caractère général	9 401 745 €	8 559 426 €	91,04%	-842 319 €
Charges de personnel - Directes	19 486 150 €	19 481 210 €	99,97%	-4 940 €
Charges de personnel - Services communs	1 337 970 €	1 302 551 €	97,35%	-35 419 €
Indemnités des Elus	372 000 €	375 973 €	101,07%	3 973 €
Pacte fiscal de solidarité - Rev de fiscalité	80 000 €	79 587 €	99,48%	-413 €
Subventions aux associations	1 453 454 €	1 286 829 €	88,54%	-166 625 €
Contribution au CCAS	1 100 000 €	1 100 000 €	100,00%	0 €
Contribution aux écoles privées	429 520 €	421 286 €	98,08%	-8 235 €
Autres contributions / Autres subventions	86 330 €	80 840 €	93,64%	-5 490 €
Charges financières	545 000 €	539 909 €	99,07%	-5 091 €
Charges exceptionnelles	69 150 €	68 076 €	98,45%	-1 074 €
DEPENSES REELLES	34 361 319 €	33 295 687 €	96,90%	-1 065 632 €
Transferts entre budgets	157 730 €	115 800 €	73,42%	-41 930 €
Amortissement des immobilisations	1 835 000 €	1 824 268 €	99,42%	-10 732 €
DEPENSES D'ORDRE	1 992 730 €	1 940 068 €	97,36%	-52 662 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL

Fournitures et prestations de service 7 415 669 €

- Fluides (eau, gaz, électricité, chauffage)
- Carburants
- Repas dans les restaurants scolaires et structures enfance-jeunesse
- Prestations de service (spectacles, animations...)
- Fournitures nécessaires au fonctionnement des services de la Ville
- Entretien et maintenance (bâtiments, parc mécanique, parc informatique...)
- Primes d'assurances et honoraires
- Locations d'immeubles dont Gendarmerie
- Affranchissements, téléphonie, photocopies, fournitures administratives...

Eclairage Public 608 804 €

Impôts et taxes 205 243 €

- Taxes foncières 147 094 €
- Redevance spéciale déchets 40 415 €
- Droits d'auteur, redevances d'usage 16 103 €
- Autres droits 1 631 €

Autres charges et atténuations de produits	329 710 €
• Cession de droits, licences, brevets	56 242 €
• Créances admises en non-valeur ou éteintes	29 571 €
• Reversement sur fiscalité perçue	167 504 €
• Intermittents du spectacle	29 850 €
• Remboursements, reversements et régularisations	20 108 €
• Aides et secours	26 435 €

Ci-dessous des éléments détaillés par rubrique des variations de charges à caractère général entre 2024 et 2025 :

Rubriques	2025 Ecart Prévu / Réalisé	Evolution 2024 / 2025
Achats - Marchés publics	-2 744 €	3 331 €
Action foncière - Gestion patrimoniale	-27 652 €	14 928 €
Animations	-31 854 €	30 385 €
Archives - VAH	-14 333 €	5 228 €
Château	-4 351 €	-28 460 €
Convivialité - Evénementiel - Communication	-20 130 €	-11 082 €
Crédits spécifiques communes déléguées	-2 692 €	379 €
Démocratie participative - Vie associative	-13 580 €	13 117 €
Education	-43 067 €	61 870 €
Environnement - Salubrité	-7 552 €	-5 214 €
Etat civil - Cimetières - Affaires générales	-34 424 €	-33 556 €
Fluides - Entretien installations chauffage	-181 098 €	-238 482 €
Finances	-14 083 €	5 044 €
Informatique et courrier	-160 523 €	-43 427 €
Jeunesse et sports	-40 731 €	32 756 €
Juridique	-37 993 €	302 306 €
Monuments historiques	-1 654 €	3 069 €
Petite enfance et parentalité	-20 590 €	-23 865 €
Ressources humaines	-6 743 €	12 567 €
Action sociale	-2 692 €	7 888 €
Sécurité civile	556 €	1 630 €
Services techniques	-10 744 €	35 491 €
Stationnement - Voirie - Paysage	-9 098 €	-47 620 €
Sous-total 1 - Fournitures et prestations de services	-687 772 €	98 283 €

Charges à caractère général (partie) :

Rubriques	2025 Ecart Prévu / Réalisé	Evolution 2024 / 2025
Eclairage public : Energie, gestion et maintenance	-88 €	36 754 €
Eclairage public régularisations factures 2023 en 2024	0 €	-202 518 €
Taxes foncières	-22 906 €	-13 731 €
Redevance spéciale déchets	-3 585 €	7 215 €
Droits d'auteur	16 103 €	2 302 €
Autres droits	-569 €	40 €
Remboursement sur fiscalité perçue	-357 €	129 812 €
Intermittents du spectacle	-1 300 €	-4 936 €
Cessions de droits, brevets, licences	-9 085 €	23 617 €
Remboursement, reversements et régularisations comptables	-115 587 €	-45 387 €
Aide - Licence sportive, pied à l'étrier, Saumur initiative jeunes	-14 865 €	13 526 €
Créances éteintes	-2 309 €	-69 239 €
Sous-total 2 - EP - Impôts et taxes - Autres charges	-154 547 €	-122 544 €
TOTAUX	-842 319 €	-24 261 €

CHARGES DE PERSONNEL

	2024	2025	Evolution 2024/2025	Evolution 2024/2025 en %
Charges de personnel directes (hors services communs)	18 839 350 €	19 481 210 €	641 860 €	3,41%
Systèmes d'information	286 373 €	199 896 €	-86 477 €	-30,20%
Ressources Humaines	714 428 €	657 411 €	-57 016 €	-7,98%
Commande Publique	147 956 €	160 136 €	12 180 €	8,23%
Courrier	71 441 €	78 014 €	6 574 €	9,20%
Politiques contractuelles	50 000 €	78 764 €	28 764 €	-
Archives	116 283 €	128 329 €	12 046 €	-
TOTAUX	20 225 830 €	20 783 761 €	557 931 €	2,76%

Le coût des services communs se partage entre les différentes collectivités bénéficiant de leurs prestations. La collectivité qui porte budgétairement les charges refacture aux autres leur part.

Aussi, bien que la Ville ne soit pas l'employeur des agents travaillant dans ces services, la part refacturée représentant leur coût s'affecte budgétairement en charges de personnel.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
Subventions d'équipement perçues	9 140 118 €	4 701 054 €	51,43%	-4 439 063 €
Recours à l'emprunt et cautions	6 400 550 €	5 034 416 €	78,66%	-1 366 134 €
Cessions des immobilisations	750 000 €	234 549 €	31,27%	-515 452 €
Fonds de Compensation TVA (FCTVA)	2 339 200 €	2 339 213 €	100,00%	13 €
Autres recettes d'investissement	380 000 €	376 505 €	99,08%	-3 495 €
Opérations pour compte de tiers	54 228 €	0 €	0,00%	-54 228 €
Amortissement des immobilisations	5 681 195 €	1 824 268 €	32,11%	-3 856 926 €
Affectation du résultat	8 642 730 €	8 642 730 €	100,00%	0 €
RECETTES REELLES	33 388 020 €	23 152 735 €	69,34%	-10 235 285 €

Opérations patrimoniales	4 188 237 €	3 889 555 €	92,87%	-298 682 €
RECETTES D'ORDRE	4 188 237 €	3 889 555 €	92,87%	-298 682 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
Etat	5 459 546 €	2 679 058 €	49,07%	-2 780 488 €
Région des Pays de la Loire	823 336 €	584 508 €	70,99%	-238 828 €
Département de Maine et Loire	87 698 €	129 256 €	147,39%	41 558 €
Europe	413 090 €	413 090 €	100,00%	0 €
Communauté d'Agglomération	410 500 €	406 999 €	99,15%	-3 501 €
Autres financeurs	1 945 947 €	488 144 €	25,09%	-1 457 804 €
TOTAUX	9 140 118 €	4 701 054 €	51,43%	-4 439 063 €

Le détail par opération des financements est présenté dans un tableau au chapitre VII de la présente note.

Les versements interviennent après justification auprès des financeurs des dépenses effectuées. Les délais d'instruction des demandes de versements par ces derniers peuvent générer un décalage sensible entre l'année de réalisation des dépenses et celle de perception des financements.

	Montant	Taux	Durée
Caisse Allocation Familiale	100 000 €	0,00%	15 ans
Caisse des Dépôts et Consignation	3 460 000 €	Livret A + 0,50%	25 ans
Caisse des Dépôts et Consignation	1 470 000 €	Livret A + 0,60%	25 ans
TOTAL	5 030 000 €		

CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

		Prix de vente
Bâtiment	Rue du Mouton / Pressoir	130 000 €
Bâtiment	Eglise ND de la Visitation	70 000 €
Parts sociales	Actions SPL Restauration collective	6 000 €
Matériels	Ventes et reprises de matériels	28 549 €
	TOTAL	234 549 €

FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

Ce fonds d'Etat permet aux collectivités, pour leurs activités ne relevant pas du régime de l'assujettissement à la TVA, de récupérer 98,42% du montant de la TVA payée sur les dépenses d'équipement réalisées l'année antérieure.

AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
Taxe d'Aménagement	200 000 €	62 905 €	31,45%	-137 095 €
Produits des amendes de police	180 000 €	205 521 €	114,18%	25 521 €
Autres recettes		108 079 €	-	108 079 €
TOTAUX	380 000 €	376 505 €	99,08%	-3 495 €

Le produit des amendes de police correspond à une contribution de l'État relative à la répartition des recettes dudit produit. Le montant est calculé en appliquant une valeur de point fixée par le Comité des Finances Locales au nombre des contraventions relatives à la circulation routière et délivrées sur le territoire de la commune.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Valeur du point	47,3876	24,2522	45,4394	45,6345	49,72	54,17
Nombre de contraventions	4 172	4 032	2 748	2 747	3 592	3 794
PRODUIT	197 701 €	97 785 €	124 868 €	125 358 €	178 578 €	205 521 €

Les autres recettes correspondent à des remboursements par les entreprises titulaires de marchés de travaux, d'une part de l'avance forfaitaire qu'ils ont perçu.

A la notification du marché, le titulaire peut, à sa demande, percevoir une avance forfaitaire calculée sur le montant total du marché. Cette avance sera défalquée des factures à venir.

Dans le cas où le titulaire, après avoir perçu l'avance forfaitaire sous-traite une partie du marché, le sous-traitant ayant droit au paiement direct, la part de l'avance correspondant au montant sous-traité doit être remboursée par le titulaire.

OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

En juillet 2023 par arrêté municipal, le Maire a mis en demeure les propriétaires de l'ensemble immobilier sis 10,12,14 rue Duruy et 11, 11bis rue des Basses Perrières de réaliser des travaux de consolidation dudit immeuble suite à une expertise réalisée sur prescription du Tribunal Administratif de Nantes au regard de l'urgence de la situation de péril présentée par le bâtiment.

En septembre 2023 par arrêté municipal, le Maire constatant la non intervention des propriétaires a décidé de faire exécuter d'office les études et les travaux nécessaires.

Ces études et travaux mis en œuvre par la Ville sur un patrimoine qui ne lui appartient pas doivent être isolés dans leur traduction budgétaire sur des comptes spéciaux dits "Opérations pour compte de tiers".

L'ensemble des dépenses initiées dans ce cadre sont refacturées aux propriétaires.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'amortissement des immobilisations correspond à la part prélevée chaque année sur les recettes de fonctionnement pour permettre le renouvellement des biens meubles (mobilier et matériel).

AFFECTATION DU RESULTAT

Il s'agit de la part du résultat cumulé de fonctionnement constaté au 31/12/2024 affecté au financement des investissements en application de la délibération prise par le Conseil Municipal.

OPERATIONS PARIMONIALES

Lorsque des marchés publics ont fait l'objet de versements d'avances et dès lors que le taux d'exécution du marché, tel que prévu aux clauses du Cahier des Charges Administratives Particulières (CCAP) est atteint, une part des avances versées doit être défalquée de chaque facture présentée au paiement.

Le constat comptable, de la partie de la facture présentée au paiement et déjà réglée par l'avance versée, se fait par une écriture de dépenses et de recettes du même montant et constitue des « opérations patrimoniales ».

Ces écritures dites « d'ordre » ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie et ne constituent pas une modification de la valeur du patrimoine inscrit au bilan.

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
Opérations d'équipement et travaux en régie	23 321 158 €	17 946 308 €	76,95%	-5 374 850 €
Remboursement dette et cautions	3 534 834 €	3 524 683 €	99,71%	-10 151 €
Immobilisations financières	801 000 €	801 000 €	100,00%	0 €
Subventions d'équipement versées	34 000 €	27 890 €	82,03%	-6 110 €
Opérations pour compte de tiers	55 248 €	7 080 €	12,81%	-48 168 €
DEPENSES REELLES	27 746 240 €	22 306 961 €	80,40%	-5 439 279 €
Opérations patrimoniales	4 188 237 €	3 889 555 €	92,87%	-298 682 €
Amortissement des subventions perçues	18 200 €	16 457 €	90,42%	-1 743 €
DEPENSES D'ORDRE	4 206 437 €	3 906 012 €	92,86%	-300 425 €

REMBOURSEMENT DE LA DETTE ET CAUTIONS

	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
Remboursement des emprunts	3 530 000 €	3 523 291 €	99,81%	-6 709 €
Remboursement des cautions	4 834 €	1 392 €	28,80%	-3 442 €
TOTAUX	3 534 834 €	3 524 683 €	99,71%	-10 151 €

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Prise de participations au capital social de la SPL (Société Publique Locale) Restauration Collective du Saumurois.

	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
SPL Restauration collective du Saumurois	801 000 €	801 000 €	100,00%	0 €
TOTAUX	801 000 €	801 000 €	100,00%	0 €

La SPL, créée en 2024 a pour objet la construction et l'exploitation d'une cuisine centrale de production de repas à destination des restaurants scolaires et des Accueils de Loisirs de ses actionnaires. A terme, elle gèrera également une plateforme d'approvisionnement en produits locaux.

L'actionnariat 100% public est composé de 17 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

La constitution du capital social de la société, telle que prévue dans ses statuts, se fera en trois étapes :

- 2024 : Apport initial : Pour Saumur : 102 800€
- 2025 : 1^{ère} augmentation de capital : Pour Saumur : 801 000€
- 2026 : 2^{nde} augmentation de capital : Pour Saumur : 799 200€

Les actionnaires, la part de la Ville dans l'actionnariat de la SPL se portera à 1 703 000€ soit 54,68% du capital social.

La Communauté d'Agglomération, dans le cadre de son PAT (Projet Alimentaire Territorial) et son PACET (Plan Climat Air Energie Territorial), a mis en place un fonds de concours pour accompagner une restauration collective locale et durable. Ce fonds de concours permet aux actionnaires de recevoir une aide égale à 50% du montant du capital souscrit dans le cadre des augmentations de capital soit pour la Ville 800 100€

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

	2025 Prévisionnel	2025 Réalisé	% de réalisation 2025	Ecart Prévisions / Réalisations
Dispositif Commerce +	30 000 €	26 084 €	86,95%	-3 916 €
Equipement informatique des écoles privées	4 000 €	1 806 €	45,14%	-2 194 €
TOTAUX	34 000 €	27 890 €	82,03%	-6 110 €

Le dispositif « Commerce + » consiste à accompagner financièrement les commerces dans leurs travaux de mise en accessibilité, modernisation et sécurisation. Les partenaires financiers sont la Communauté d'Agglomération et la Ville. La Communauté d'Agglomération, maître d'ouvrage de l'opération, instruit les dossiers de demande de financement, accorde les subventions et les verse aux commerces.

La Ville verse à la Communauté d'agglomération sa quote-part pour chacun des projets bénéficiaires.

La convention, entre la Ville et le Comité d'Enseignement Catholique du Saumurois, prévoit une participation à hauteur de 60 %, dans la limite de 4 000 € sur présentation des factures.

EQUIPEMENT

Cette rubrique intègre les opérations d'équipement, les travaux en régie constatés ainsi que les aides octroyées dans le cadre du dispositif OPAH RU

LIBELLE DES PROGRAMMES	DEPENSES	RECETTES
RUES ST JEAN ET ADJACENTES	1 591 420 €	
VOIRIES DIVERSES REQUALIFICATION	995 947 €	
ECLAIRAGE PUBLIC	509 664 €	
QUARTIER CHEMIN VERT - AMENAGEMENTS PORTE NORD	459 642 €	238 412 €
CHAINTRES - REQUALIFICATION	421 299 €	
PLACE KLEBER - CALE DE LOIRE	374 639 €	
ZAC VAULANGLAIS NOIRETTES - PARTICIPATION	303 000 €	
TRAVAUX EN REGIE	300 000 €	
ABORDS DU CHATEAU - AIRE DE JEUX DRAGON	251 491 €	
OPAH RU	196 862 €	
MOBILIER URBAIN - MOBILITE DURABLE - CIRCULATIONS DOUCES	165 222 €	
RECOMPOSITION FACADES COMMERCIALES BILANGE	107 898 €	86 580 €
PONT DU PRESOIR	82 807 €	
AMENAGEMENTS PAYSAGES - AIRES DE JEUX ET AGRES	64 243 €	
CHANTEMERLE URBANISATION	59 433 €	
VIDEO PROTECTION	55 340 €	
PASSERELLE DU THOUET - ST HILAIRE ST FLORENT	44 693 €	10 020 €
PLACE MARC LECLERC	31 241 €	
RUES CARABINIERS DE M - CHANZY - GAMBETTA	25 953 €	
RUE DU PONT FOUCHARD REQUALIFICATION	20 650 €	
QUAI COMTE LAIR REQUALIFICATION	17 995 €	
AXE NORD - ROND POINT FOUCHARD	4 752 €	472 450 €
PROJET PARTICIPATIF 2024		8 000 €
Sous Total - Aménagements et services Ubains	6 084 190 €	815 461 €
MAISON SPORTS DE COMBAT	5 124 516 €	621 034 €
CRECHE CHANZY	249 512 €	173 089 €
ALSH PETIT SOUPER - TRAVAUX AMELIORATION	150 813 €	50 000 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS DIVERS - AMENAGEMENTS / MOBILIER	69 373 €	
TERRAIN SYNTHETIQUE - RIVES DU THOUET	39 569 €	43 734 €
STRUCTURES JEUNESSE - EQUIPEMENT	30 030 €	
STRUCTURES PETITE ENFANCE - EQUIPEMENT	24 024 €	
BASE MILLOCHEAU AMENAGEMENT	8 220 €	
Sous Total - Sport Enfance Jeunesse	5 696 056 €	887 857 €
SALLE BEAUREPAIRE - AMENAGEMENT	1 812 813 €	260 284 €
LOCAUX PLACE VERDUN - REHABILITATION	600 638 €	
SERVICES TECHNIQUES - EQUIPEMENT	335 620 €	
LOCAUX JARDIN DES PLANTES - AMENAGEMENT	217 842 €	
CELLULES COMMERCIALES - ACQUISITIONS - AMENAGEMENTS	161 694 €	
CIMETIERES - EQUIPEMENT	160 876 €	41 175 €
BATIMENTS DIVERS - TRAVAUX	156 671 €	38 254 €
MOBILIER ET MATERIEL	120 872 €	
ESPACE SOCIO CULTUREL DU CHEMIN VERT (Le Pavillon)	57 931 €	8 936 €
MISE EN ACCESSIBILITE / SECURITE INCENDIE DES ERP	57 672 €	29 553 €
PLAN ECONOMIES / OPTIMISATIONS NRJ	52 743 €	1 045 772 €



LIBELLE DES PROGRAMMES	DEPENSE	RECETTE
VAH - SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE - RESTAURATION COLLECTIONS	40 681 €	9 158 €
CHAUFFERIES - TRAVAUX	36 383 €	
CHATEAU - RESTAURATION COLLECTIONS - MOBILIER EXPOSITION	30 294 €	
TRANQUILITE PUBLIQUE - MOYENS	28 368 €	
MANIFESTATIONS / EVENEMENTIELS - MOYENS	21 551 €	
Sous Total - Moyens des services et gestion patrimoniale	3 892 648 €	1 433 132 €
ECOLES PERRAULT / PETIT POU CET - REGROUPEMENT	913 776 €	416 838 €
BATIMENTS SCOLAIRES - TRAVAUX DIVERS	109 278 €	
MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE	32 745 €	
ECOLE DU DOLMEN EXTENSION	7 664 €	
ECOLE MILLOCHEAU - RENOVATION	19 €	375 162 €
SPL RESTAURATION COLLECTIVE - FONDS CONCOURS AGGLO		400 500 €
Sous Total - Enseignement	1 063 482 €	1 192 500 €
EGLISE ND DES ARDILLIERS	595 540 €	82 173 €
TEMPLE PROTESTANT	130 312 €	251 106 €
MH DIVERS - GROSSES REPARATIONS	79 989 €	
Sous total - Monuments Historiques	805 841 €	333 279 €
CAVITES - TRAVAUX CONFORTEMENT	387 384 €	38 825 €
DEFENSE INCENDIE	16 707 €	
Sous Total - Sécurité Civile	404 091 €	38 825 €
TOTAL GENERAL	17 946 308 €	4 701 054 €

VIII – L'ENDETTEMENT

Répartition de la dette par type de taux

	Fixes	Variables	Structurés	Total
Encours	19 701 898,11	6 822 550,61	1 520 275,28	28 044 724,00
%	70,25%	24,33%	5,42%	100%
Durée de vie moyenne	4 ans, 7 mois	11 ans, 2 mois	3 ans, 1 mois	6 ans, 1 mois
Duration	4 ans, 4 mois	9 ans, 9 mois	2 ans, 9 mois	5 ans, 7 mois
Nombre d'emprunts	15	14	2	31
Taux actuariel	1,88%	3,05%	3,58%	2,26%
Taux moyens 2025	1,85%	3,90%	3,53%	

Répartition de la dette par type d'index

	Nb emprunts	Encours	Annuités 2025
Fixe	15	19 701 898,11	3 072 914,19
Livret A	12	6 565 207,87	434 627,33
Structurés	2	1 520 275,28	316 962,27
EURIBOR03M	2	257 342,74	267 148,89
Total	31	28 044 724,00	4 091 652,68

Repartition de la dette par organismes prêteurs

	Encours	Part / encours
Agence France Locale	14 012 095,55	49,96%
Caisse des Dépôts	7 391 023,37	26,35%
CCFL-Caisse Fr. Financement Local	3 493 125,24	12,46%
Crédit Agricole	1 554 470,45	5,54%
Crédit Foncier	793 333,13	2,83%
Caisse d'Allocation Familiale	670 000,00	2,39%
CACIB	130 676,26	0,47%
Total	28 044 724,00	100,00%

IX – INDICATEURS

Formules	Exercice 2025 Bud Princ + TVA	Ratios 2024 Strate population	Lecture du ratio
Dépenses Réelles de Fonctionnement / Population	1 177,62	1387	Valeur en € / habitant
Recettes Réelles de Fonctionnement / Population	1 488,77	1600	Valeur en € / habitant
Dépenses Equipement Brut / Population	630,69	406	Valeur en € / habitant
Encours de dette / Population	1 000,92	998	Valeur en € / habitant
DGF / Population	278,58	203	Valeur en € / habitant
Dépenses de Personnel / Depenses Réelles de Fonctionnement	63,08%	60,60%	Taux des charges de personnel dans les charges de fonctionnement
Dépenses Réelles de Fonctionnement+remb Dette en capital / Recettes Réelles de Fonctionnement	87,55%	93,10%	<u>Coefficient d'autofinancement courant</u> : Permet d'estimer la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement grâce à son excédent de financement une fois acquittée l'annuité en capital de la dette.
Epargne brute / Recettes réelles de Fonctionnement	20,90%	Non publié par la DGCL	<u>Taux d'épargne brute</u> (évaluer la capacité à financer les investissements) : Mesure la part des ressources courantes non mobilisées par la couverture des charges et peuvent être utilisées pour rembourser la dette et investir
(Epargne brute - Remb annuel dette en capital) / Recettes réelles de Fonctionnement	12,45%	Non publié par la DGCL	<u>Taux d'épargne nette</u> (Affine le taux d'épargne brute) : Montre le disponible pour les investissements après déduction du remboursement du capital de la dette
Encours de dette / Recettes Réelles de Fonctionnement	67,23%	62,40%	<u>Taux d'endettement</u> : Evalue la proportion des ressources consacrée au remboursement de la dette
Encours de dette / Epargne brute	3,22 3 ans et 4 mois	6,20 6 ans et 3 mois	<u>Capacité de désendettement</u> (exprimé en années) : Exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette si la totalité de l'autofinancement dégagé y était consacré